

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : INF-GEN-2017-002
Direction des infrastructures
Service du génie
Objet : Parc De la Martinière – Construction d'un pavillon d'accueil, sentiers, passerelle
<ul style="list-style-type: none"> • Autorisation de financer la dépense • Autorisation de procéder aux appels d'offres de services professionnels en architecture, aménagement et ingénierie (mécanique, électrique, structure et civil) ainsi que le financement afférent. • Autorisation de procéder aux appels d'offres pour les travaux de construction ainsi que le financement afférent.
Date : le 19 janvier 2017

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Projet PTI : DVC-01024 Mise en œuvre plan directeur Parc de la Martinière

Le Parc régional de la Pointe-De la Martinière suscite un intérêt dans la population depuis plusieurs années. Sa localisation à l'orée des quartiers urbains à l'est de Lévis, ses panoramas spectaculaires sur le fleuve Saint-Laurent, ses attraits naturels et historiques ainsi que son accessibilité s'unissent pour composer une destination de loisir et de plein air de premier ordre à Lévis.

Pour faire suite au plan conceptuel du parc, un plan esquisse a été réalisé en décembre 2016 pour statuer sur les besoins liés au pavillon d'accueil du site qui sera situé près du stationnement de l'intersection des rues Saint-Joseph et de la grève Labonté.

Les travaux de construction du pavillon d'accueil incluront également la mise en place de la guérite d'accès pour les résidents riverains situés dans l'enclave du parc.

Les autres interventions ciblées pour 2017 :

- Construction d'une passerelle au-dessus du ruisseau Lecours
- Mise à niveau de sentiers
- Signalisation

L'envergure des réalisations de 2017 se précisera suite à l'exécution des plans et devis qui fourniront des coûts détaillés de construction pour les éléments mentionnés.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

Les autorisations sont nécessaires pour poursuivre la réalisation du projet de construction du pavillon d'accueil, de la passerelle et des sentiers.

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

- Esquisse → Réalisé ;
- A/O Services prof → mi-février 2017 à mi-mars 2017
- Plans et devis → Avril 2017 à fin mai 2017;
- A/O construction → Juin 2017;
- Début des travaux → mi-Juillet 2017;
- Fin des travaux → Décembre 2017.

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)

Coûts/revenus	Impacts	Total	2017	2018	2019
Estimation des coûts :					
Honoraires professionnels		75 000 \$	75 000 \$	-	-
Construction		<u>847 000 \$</u>	<u>747 000 \$</u>	<u>100 000 \$</u>	-
Total taxes nettes incluses		922 000 \$	822 000 \$	100 000 \$	-

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE- _____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV- _____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

511 000 \$ taxes nettes incluses
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels

Commentaires

Le fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels a présentement les disponibilités pour le montant de cette dépense.

411 000 taxes nettes incluses

Règlement d'emprunt RV-2015-14-06 (omnibus 15 ans) : Dans le but d'effectuer des dépenses pour l'acquisition, l'amélioration, l'aménagement, l'installation ou la construction d'immeubles, de bâtiments, de terrains, excluant les terrains spécifiquement destinés à la revente, d'infrastructures, de véhicules, de machineries et d'équipements, excluant les équipements informatiques.

Commentaires

L'autorisation de financer cette dépense par ce règlement doit être donnée par le comité exécutif. Montant disponible présentement à même ce règlement d'emprunt.

Numéro du projet PTI : DVC-01024 **2017** **2018** **2018**
 Montants 822 000 100 000

PTI 2017-2018-2019 - Adopté le 30 novembre 2016								
No_Projet	Titre du projet	Prévision des investissements en milliers de \$			Financement emprunt 2017	Financement Ville Autre 2017	Subvention 2017	Autres sources 2017
		2017	2018	2019				
DVC-01024	Mise en œuvre plan directeur Parc De la Martinière	822	100	0	0	411	411	0

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : 45% (411 000\$)
 Trame verte et bleue

Signature du responsable d'activité budgétaire _____ Date : / /

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Vincent Vu, directeur, Direction de l'approvisionnement	05/01/2017	Volet – approvisionnement
Christian Drouin, Conseiller parcs et espaces verts, DVC	06/01/2017	Information - DVC
René Vachon, Direction des Finances	12/01/2017	Validation - Volet financement

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif :

- de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le financement de la dépense relative à la construction d'un bâtiment d'accueil, d'une passerelle, de sentiers et de la signalisation au Parc De la Martinière, au montant maximal de 511 000 \$, à même le fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels et de décréter ces travaux.
- d'autoriser le financement de la dépense relative à la construction d'un bâtiment d'accueil, d'une passerelle, de sentiers et de la signalisation au Parc De la Martinière au montant maximal de 411 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-06 et de décréter ces travaux.
- d'autoriser la Direction de l'approvisionnement à procéder aux appels d'offres pour les services professionnels en architecture, aménagement et ingénierie (mécanique, électricité, structure et génie civil);
- d'autoriser la Direction de l'approvisionnement à procéder aux appels d'offres pour la réalisation des travaux de construction.

Liste des pièces jointes :

Préparé par : Cynthia Giguère, ing.		Titre d'emploi : Conseillère en gestion de projets	
			
Recommandé par :			
			
Vincent Fortier, Ingénieur, M. Ing. Coordonnateur	Louis Audet, ingénieur Chef de service	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction :			Date : 23 10 12 2017

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  Date : 2017 10 10 2017